



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Secrétaire – trésorière adjointe de la susdite municipalité,**

QUE :-

Le Conseil de la susdite municipalité, lors de la séance régulière tenue le 14^{ème} jour de janvier 2019, a adopté le règlement no. 2018-12 « Règlement modifiant le règlement municipal numéro 2018-07 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux »

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette ce 15^{ème} jour de janvier 2019


Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant aux endroits désignés par le Conseil, le 15^e jour de janvier 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^{ème} jour de janvier 2019.


Secrétaire-trésorière adjointe